07/05/2021 Le Monde

Jérusalem-Est : des Palestiniens menacés d'expulsion



Abdel Fattah Skafi, 71 ans, devant sa maison du quartier de Sheikh Jarrah, à Jérusalem-Est. LAURENT VAN DER STOCKT POUR « LE MONDE »

Louis Imbert

Une bataille judiciaire oppose Palestiniens et colons juifs sur la propriété de maisons de Sheikh Jarrah

JÉRUSALEM - correspondant

l ne manque qu'un bidon d'essence et des allumettes à la table qu'a dressée Itamar Ben-Gvir, jeudi 6 mai, sur un trottoir de Sheikh Jarrah, un quartier de Jérusalem-Est. En cette fin de mois de ramadan, le député suprémaciste juif, fraîchement élu au Parlement israélien, défenseur des colons les plus violents du pays, est venu défier les habitants palestiniens à l'heure de la rupture du jeûne, sous haute protection policière.

Ça n'a pas manqué: des chaises ont volé. Des voitures ont été incendiées. La police a chargé jusque tard dans la nuit dans ces ruelles, qui ont pourtant tout, en temps normal, d'un havre enchanteur. C'est une vallée arborée, qui s'enfonce entre deux hauteurs de la partie palestinienne de Jérusalem. Un lacis de maisonnettes et de jardins où les arbres fruitiers font de l'ombre, piqués de pins et de hauts palmiers. Depuis des décennies, une vingtaine de ces maisons font l'objet d'une bataille en justice entre leurs habitants et le mouvement des colons, qui suscite des manifestations locales ces jours-ci, alors que la Cour suprême israélienne doit rendre, lundi, un avis fort attendu.

Jeudi, quatre familles palestiniennes ont refusé, auprès du tribunal de district, un accord qui leur aurait permis de demeurer chez elles, à condition de reconnaître que leurs maisons appartiennent à une association de colons, Nahalat Shimon, et de payer un loyer symbolique. Lundi, la Cour suprême doit décider d'autoriser une procédure en appel, ou d'ordonner leur expulsion. Depuis 2008, dix familles ont déjà dû partir. Trois autres attendent qu'une date d'expulsion leur soit signifiée en août. En tout, 70 familles sont menacées.

« Alors, il s'est passé quoi au tribunal ? » Jeudi après-midi, sur la pente sud de la vallée, une voisine interpelle Abdel Fattah Skafi, 71 ans, depuis le soupirail de sa demeure. « On attend », maugrée-t-il. Le bâtiment que M. Skafi partage avec ses trois fils et leurs huit enfants est l'un de ceux sur lesquels la justice doit statuer. Ce vieil homme distingué, au long corps sec, remonte en bras de chemise une minuscule ruelle, désignant une à une les maisons déjà saisies, où sont installés des colons qui encerclent la sienne.

07/05/2021 Le Monde

« Injustice » dans le système

M. Skafi est né à Jérusalem. Durant la guerre de 1948, sa famille a été évacuée de la « colonie allemande », au sud, vidée par Israël de sa population arabe. En 1956, ils ont déchiré les papiers attestant de leur statut de réfugiés, lorsque leur a été attribuée, comme à 28 autres familles, une maison à Sheikh Jarrah – 60 m² terrassés dans les oliviers –, financée et construite par l'Office des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et la monarchie jordanienne, alors souveraine à Jérusalem-Est et en Cisjordanie.

M. Skafi montre une copie de ce contrat de location, dont l'article 11 concède un transfert de propriété automatique après trois ans. Le royaume jordanien vient de la lui envoyer, dit-il, tamponnée en date du 29 avril 2021 : « Il n'y avait pas de tampon sur l'original, la Cour israélienne nous en faisait problème. »

Cependant, Amman n'a jamais fourni d'actes de propriété stricto sensu. Depuis les années 1970, des mouvements de colons s'engouffrent dans cette brèche. Une communauté juive, établie ici au XIX^e siècle, avait fini par disparaître avec la partition de la ville en 1948. Or, selon la loi israélienne, si des juifs peuvent prouver que leur famille vivait à Jérusalem-Est avant la guerre, ils peuvent demander à ce que leur soit rendu leur « droit de propriété ».

Date mal choisie

« L'injustice est inscrite dans le système judiciaire lui-même. Il ne faut pas s'égarer dans les méandres de ces dossiers. Le fait est que selon la loi israélienne, si vous êtes palestinien, vous ne pouvez pas récupérer votre propriété d'avant 1948 [à Jérusalem-Ouest], si vous êtes israélien, vous le pouvez », accuse Noa Pinto, de l'association israélienne Ir Amim, qui soutient les Palestiniens de Jérusalem.

A quinze mètres de la maison de M. Skafi se tient une école religieuse juive, extension d'un petit complexe qui bourgeonne depuis vingt ans dans la vallée, autour de la tombe d'un rabbin du III^e siècle avant notre ère, Simon II le Juste (Shimon Hatzadik). Les étudiants, des adultes mariés, ashkénazes et séfarades, colons religieux ou ultraorthodoxes, y professent leur attachement au droit.

« Les Arabes croient qu'en usant de la force et de l'intimidation contre les [juifs] locaux, ils pourront éviter d'obéir à la loi. Mais quand la Cour suprême de ce pays exprime un avis, il doit être respecté », dit Moshe, 68 ans, Américain natif du Maryland. Etabli depuis dix ans dans la colonie de Beit El, en Cisjordanie, Moshe étudie ici le droit monétaire religieux. « Ces gens contribuent à la sanctification rampante de Jérusalem. D'un lieu saint mineur, ouvert un seul jour par an avant 1948, ils ont fait un complexe ouvert sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, où des groupes de colons religieux rivalisent d'influence », analyse Daniel Seidemann, fin observateur de la Ville sainte.

La Cour suprême a mal choisi sa date pour trancher le cas de M. Skafi. Lundi 10 mai, Israël célèbre la réunification de Jérusalem – la conquête des quartiers palestiniens en 1967, annexés dans la foulée. Des colons religieux défilent traditionnellement ce jour-là dans la vieille ville. Il y a un mois, les troupes du député Ben-Gvir avaient déjà marché dans Jérusalem aux cris de « Mort aux Arabes », avant d'aller provoquer la baston à Sheikh Jarrah. Mardi, le Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza, a mis en garde : « Si l'agression contre notre peuple ne cesse pas à Sheikh Jarrah, l'ennemi en paiera un prix élevé. » M. Skafi n'y trouve rien à redire. « Je peux accepter l'aide du diable, s'il veut bien se tenir à mes côtés », soupire-t-il.